

# Forage et puits

en Aquitaine



Service Police de l'Eau

10 JUL. 2019

DDTM DES LANDES

## FICHE DECLARATIVE de Réalisation ou d'Existence de FORAGE, PUIS, SONDAGE, FOUILLE

au titre des articles :

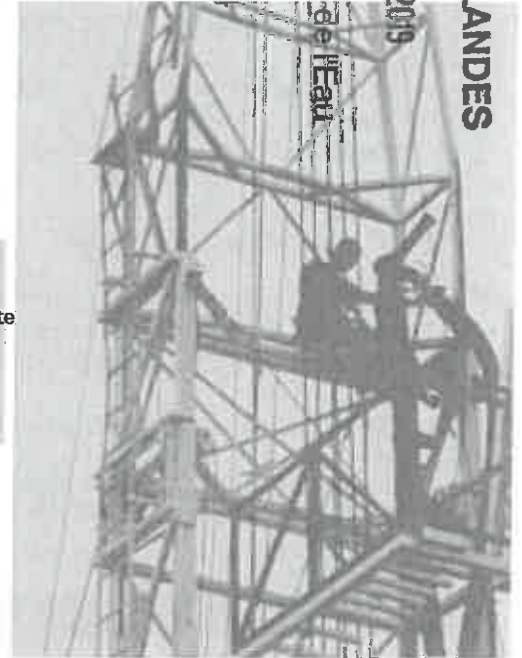
- 131 du code minier pour les ouvrages de plus de 10 m de profondeur,
- L214-1 (loi sur l'eau),
- L 511-1 (Installations Classées Pour l'Environnement) pour les ouvrages compris ou annexes à une ICPE.

Cette fiche est constituée de deux parties. La première partie et les plans doivent être adressés au moins deux mois avant la date de début des travaux. La seconde partie doit être adressée soit avec la première partie, soit au moins un mois avant la date de début des travaux. Vous serez informé des informations complémentaires éventuelles à fournir.

Cette déclaration ne vaut pas autorisation de prélèvement qui fera l'objet d'une autre procédure particulière. Celle-ci vous sera communiquée par le service instructeur.

DDTM 40 - Police de l'Eau  
N° Cascade

40	2019	00279
----	------	-------



## première partie

### I. RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE MAITRE D'OUVRAGE

Vous

Nom (ou raison sociale) : <u>DUPONT</u>	Nom et qualité du signataire de la demande si personne morale :
Prénom : <u>P. Dupont</u>	N° SIRET : <u>334 128 871 000 11</u>
Adresse : <u>780 rue du Travail</u>	N° PACAGE (si exploitants agricoles) : <u>0400 10 550</u>
Code postal : <u>4030</u>	
Ville : <u>Haut-Mauco</u>	
Tél : <u>06 80 23 46 74</u>	
Fax :	
Mel : <u>dupont-pontin@orange.fr</u>	

### Installation classée pour l'environnement ?

L'ouvrage concerne-t-il une installation classée pour l'Environnement (ICPE) : <input type="checkbox"/> OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON	Dénomination et raison sociale de l'exploitant : <u>DDTM 40</u>
Régime de l'installation : <input type="checkbox"/> Autorisation <input type="checkbox"/> Déclaration	Adresse : <u>POLICE DE L'EAU</u>
Adresse :	<input type="checkbox"/> AGREMENT
Code postal :	<input type="checkbox"/> GESTIONNAIRE
Ville :	
Tél :	
Fax :	
Mel :	
Date de l'autorisation ou du récépissé :	Nom et qualité du signataire de la demande : <u>4 3 3 0 3</u>
Service d'inspection si ICPE existante :	

Cadre réservé à l'Administration :		v2
Prof : _____ m	Q (m3/h) : _____	V (m3/an) : _____
Cote TN du Forage : Z : _____ m		
NGF X : _____ Y : _____	Forage en ZRE : <input checked="" type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	N° GIDIC <u>163</u>
Service instructeur : <input checked="" type="checkbox"/> SPE <input type="checkbox"/> DRIRE <input type="checkbox"/> DDSV <input type="checkbox"/> DDASS		
Procédures associées : <input checked="" type="checkbox"/> DRIRE Code Minier <input type="checkbox"/> DDASS Usage sanitaire		<u>zone restriction 3D</u>

Adam omm

**II. LOCALISATION DE L'OUVRAGE :**

**Où ?**

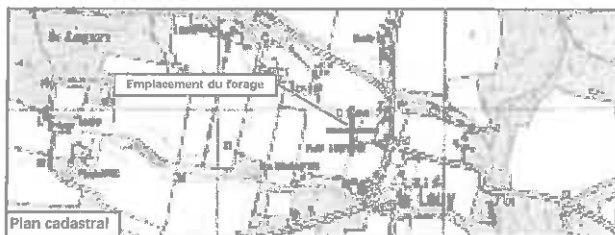
Deux plans de localisation de l'ouvrage à l'échelle du 1/25000 et du cadastre seront annexés selon l'exemple joint.

Nappe ou aquifère envisagé : Maisem  
 Profondeur : 23 m  
 Commune de situation de l'ouvrage : Haut-Mauco  
 lieu dit : 30907  
 Désignation cadastrale : Section : A  
 Parcelle N° : 106

Comment indiquer le point de prélèvement sur les plans à fournir obligatoirement :



Repérer par une croix l'emplacement exact et le numéroté : pour un forage indiquez F1, pour un puits P1, etc... (1 seul point de prélèvement par fiche)



Existe-t-il des sources ou des ouvrages de prélèvement en nappe souterraine dans un rayon de 500 mètres ?

OUI  NON

Si OUI, l'indiquer sur le plan au 1/25.000 localisant votre ouvrage.

Nbre total de forages exploités par le maître d'ouvrage :

**DECLARATION D'EXISTENCE**  
 date de réalisation :  
 \_\_\_/\_\_\_/\_\_\_

**REEMPLACEMENT D'OUVRAGE**  
 OUI  NON  
 Si OUI : Date de création de l'ancien ouvrage : 24/07/04  
 Abandonné le : \_\_\_/\_\_\_/\_\_\_  
 Agrément DDAF40 : 38933 ou Identifiant Code BSS : [\_\_\_/\_\_\_/\_\_\_]  
 Date prévisionnelle de commencement des travaux de l'ouvrage de remplacement : \_\_\_/\_\_\_/\_\_\_

**CREATION D'OUVRAGE**  
 date prévisionnelle de commencement des travaux :  
 \_\_\_/\_\_\_/\_\_\_

**Distance à des installations susceptibles d'altérer la qualité des eaux.** (Aucun forage ne peut être effectué à proximité d'une installation susceptible d'altérer la qualité des eaux souterraines.)

Veuillez préciser la distance du lieu d'implantation prévu par rapport à	minimum réglementaire	Distance prévue (indiquez "rien" si aucune installation)
une décharge ou une installation de stockage de déchets ?	200 m	
des ouvrages d'assainissement collectif ou non collectif ?	35 m	
des canalisations d'eaux usées ou transportant des matières susceptibles d'altérer la qualité des eaux souterraines ?	35 m	
de stockages hydrocarbures, de produits chimiques ou phytosanitaires ?	35 m	
des bâtiments d'élevage et de leurs annexes ?	35 m	105

et dans le cas d'un forage destiné à effectuer des prélèvements d'eau potable ou pour l'arrosage des cultures maraîchères...

des parcelles potentiellement concernées par l'épandage des déjections animales et effluents d'élevage issus des installations classées ?*	50 m	100
des parcelles concernées par les épandages de boues issues des stations de traitement des eaux usées urbaines ou industrielles (si pente < 7%) ?*	35 m	
des parcelles concernées par les épandages de boues issues des stations de traitement des eaux usées urbaines ou industrielles (si pente > 7%) ?*	100 m	

Sera-t-il (ou est-il) situé : (s'adresser, si nécessaire, en mairie)

**Situation ?**

- En zone inondable :  oui  non  
 - Dans un périmètre de protection d'un captage d'eau potable :  oui  non  
 - Sur un ancien site industriel :  oui  non  
 - Au-dessus d'un stockage souterrain de gaz :  oui  non  
 - Dans une zone où des eaux de ruissellement peuvent s'accumuler :  oui  non

### III. USAGES DE L'OUVRAGE

### Usage ?

Prélèvement domestique (ou inférieur à 1000 m3/an)	<input type="checkbox"/>
Prélèvement non domestique (ou supérieur à 1000 m3/an)	<input checked="" type="checkbox"/>
Sondage ou forage de reconnaissance pour recherche d'eau d'un volume > 1000 m3/an	<input type="checkbox"/>
Forage effectué pour rabattement de nappe pour chantier de génie-civil	<input type="checkbox"/>
Forage effectué au titre de la surveillance quantitative ou qualitative des eaux souterraines	<input type="checkbox"/>
Forage de défense contre l'incendie	<input type="checkbox"/>
Forage de reconnaissance géotechnique	<input type="checkbox"/>
Forage pour géothermie	<input type="checkbox"/>
Forage pour exploitation minière, stockage gaz	<input type="checkbox"/>
Forage de surveillance et de dépollution des sites et sols pollués	<input type="checkbox"/>
Forage pour réinjection d'eau dans un aquifère	<input type="checkbox"/>
Forage destiné aux prélèvements d'eau d'une ICPE, à la surveillance des effets d'une ICPE	<input type="checkbox"/>
Forage d'eau thermo-minérale	<input type="checkbox"/>
Autres (à préciser) : _____	

### IV . PRÉLÈVEMENTS ENVISAGÉS

### Prélèvements ?

Débit d'exploitation (capacité nominale de la pompe) : \_\_\_\_\_ m3/h  
 Volume annuel prévisionnel : \_\_\_\_\_ m3/an

Usages	Période	M <sup>3</sup> /h	M <sup>3</sup> /jour	M <sup>3</sup> /an
	de _____ à _____			
	de _____ à _____			
	de _____ à _____			
	de _____ à _____			

### V . UTILISATION DE L'EAU

### Utilisation ?

**V.1 Usage domestique (unifamilial)**  
 Sans usage alimentaire ou sanitaire (arrosage, piscine, lavage sols...)  
 Préciser l'usage : \_\_\_\_\_  
 Avec usage alimentaire ou sanitaire (Boissons, lavage des légumes, vaisselles, linge, lavage du corps...)  
 Préciser l'usage : \_\_\_\_\_

#### V.2 Usage privé

Sans usage alimentaire

A1- Usage agricole

<input type="checkbox"/> <b>Abreuvement des animaux</b> Type d'animaux : _____ Nombre : _____ Besoins en eau : _____ m3/an	<input checked="" type="checkbox"/> <b>Irrigation estivale</b> Nature des cultures irriguées : Surface irriguée : _____ ha L'eau, est-elle stockée dans un bassin ou une réserve avant irrigation ? <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON Si OUI, surface de la réserve : _____ m2 Lutte antigel : <input type="checkbox"/> Surface concernée : _____ ha
---	--

V.2 Usage privé (suite)

Sans usage alimentaire (suite)

A2- Usage industriel ou commercial  Nature de l'activité : \_\_\_\_\_

<input type="checkbox"/> Process non alimentaire :	_____	m3/an
<input type="checkbox"/> Refroidissement :	_____	m3/an
<input type="checkbox"/> Arrosage espaces verts :	_____	m3/an
<input type="checkbox"/> Incendie :	_____	m3/an
<input type="checkbox"/> Autre :	_____	m3/an
(à préciser) _____		

A3- Usage Agrément, Loisirs  Nature de l'activité : \_\_\_\_\_

Avec usage alimentaire

B1- Usage industriel, agroalimentaire  Nature de l'activité : \_\_\_\_\_

<input type="checkbox"/> Process alimentaire :	_____	m3/an
<input type="checkbox"/> Usages sanitaires :	_____	m3/an
<input type="checkbox"/> Refroidissement :	_____	m3/an
<input type="checkbox"/> Embouteillage :	_____	m3/an
<input type="checkbox"/> Autre :	_____	m3/an
(à préciser) _____		

B2- Alimentation en eau potable des Collectivités privées

Types de locaux alimentés (restaurant, hôtel, débit de boisson, centre d'accueil, camping, gîtes, lotissements privés ...) (à préciser) :	_____
Nombre de personnes concernées :	_____

V.3 Usage par une collectivité publique

Sans usage alimentaire

- Arrosage (Pelouses, serres, terrain de sport) Préciser l'usage : \_\_\_\_\_ Surface : \_\_\_\_\_ m2
- Lutte DFCI (Défense de la Forêt Contre l'Incendie)
- Entretien/nettoyage des voies et matériels publics
- Autre (à préciser) \_\_\_\_\_

Avec usage alimentaire

- Prélèvement destiné à la consommation humaine par une collectivité
- Piscine
- Autre (à préciser) \_\_\_\_\_

VI. COMPATIBILITE AVEC LE CODE DE L'ENVIRONNEMENT ET LE SDAGE (Schéma Directeur d'Aménagement des Eaux)

Compatibilité ?

- Afin de respecter le CODE de L'ENVIRONNEMENT et le SDAGE, le forage et ses prélèvements ultérieurs :
- Ne doit pas entraîner **aucune dégradation de la qualité d'une nappe utilisée pour l'alimentation en eau potable** (mesure B6 du SDAGE).
  - Sera exécuté de telle sorte qu'il n'y a **aucune mise en communication des nappes de surface avec les nappes profondes** (mesure B26 du SDAGE).
  - N'entrera pas en concurrence avec l'alimentation en eau potable ou le thermalisme** (mesure C17)
  - L'installation est munie , en cas de prélèvement, d'**un compteur d'eau** (mesure C24)

Fait à Nantaise, le 06 07 15

(signature)



Pages à joindre : emplacement du forage sur cartes, copies des autorisations pour les forages exploités (le cas échéant)

## Seconde partie

### INFORMATIONS A FOURNIR

- avec la première partie en cas de régularisation d'ouvrage
- au minimum UN MOIS avant le début des travaux

### I. RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE DEMANDEUR

Votre

NOM ou raison sociale	DUPONT	Nom et qualité du signataire de la demande si personne morale :	
Prénom	Pascal	N° SIRET :	
Adresse	730 - rte du Mirail	N° PACAGE (si exploitation agricole) :	
Code postal	40360		
Ville	Haut-Mauco		
Tel	06 80 23 44 74		
Fax			
Mail	dupont-pascal@orange.fr		

### II. ENTREPRISE CHARGÉE DES TRAVAUX

Le forateur

NOM ou raison sociale de l'entreprise	FORLANDES	L'entreprise est-elle adhérente à la charte de qualité des puits et forages d'eau ?	TOUJOURS <input checked="" type="checkbox"/> NON
Adresse	Grand Parc des Abouettes		
Code postal	63600		
Ville	MIRAZAN		
Tel	06 15 26 86 66		
Fax			
Mail	Forlandes@orange.fr		

### III. DESCRIPTIF DES TRAVAUX (dans le cas d'un forage ou d'un puits)

Ouvrage

#### III.1 Technique de réalisation

Un même ouvrage ne doit en aucun cas permettre le prélèvement simultané dans plusieurs nappes distinctes superposées. Afin d'éviter tout mélange d'eau entre les différentes formations nappes rencontrées, lorsqu'un forage traverse plusieurs nappes celles qui ne sont pas exploitées doivent être masquées de manière étanche par tubage et cimentation.

#### Procédé de forage retenu :

- forage au battage
- forage au rotary

- forage au marteau fond de trou
- puits par havage
- autres (à préciser) : \_\_\_\_\_

Il est à noter que dans le cas de la réalisation d'un forage géothermique, l'ouvrage doit être cimenté sur toute sa hauteur. Les informations nécessaires au respect des prescriptions réglementaires sont présentées sur le site <http://www.geothermie-perspectives.fr/>.



# FICHE DÉCLARATIVE de Réalisation ou d'Existence de FORAGE, PUIT, SONDAGE, FOUILLE

## Forage

Profondeur (m)	Largeur (m)	Diamètre de forage (mm)	Méthode de forage	Nature du fluide
0 m	20 m	305 mm	rotary	boue
20 m	40 m	216 mm	rotary	eau
0	1	330 mm	rotary	
1	23	241 mm	rotary	boue

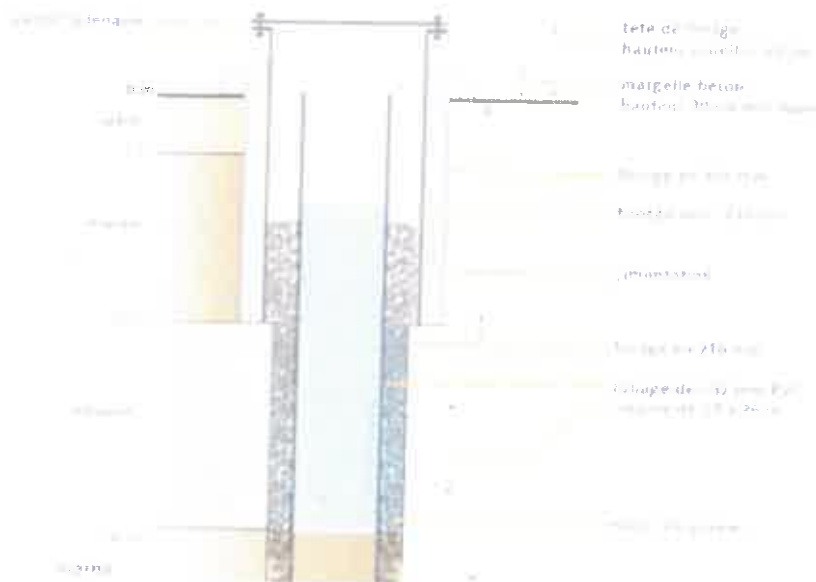
## Equipement (tubage, cimentation, crépines, massif de gravier)

Profondeur (m)	Largeur (m)	Diamètre de tube (mm)	Matériau de forage	Épaisseur (mm)	Nature du fluide / Remplissage
0 m	20 m	244 mm	tube acier ordinaire	5 mm	cimentation sous pression
20 m	40 m	152 mm	PVC forage crépiné de 24 à 36 mm	9 mm	massif de gravier silencieux
+ 0,3	23	167 mm	PVC forage crépiné de 11 à 15 mm	5 mm	massif de gravier de 2,5 mm

## Précisez les produits qui seront injectés lors du forage, leur traitement et leur destination

Nature des produits et quantités	Méthode de traitement (température, pH, etc.)	Destination (usage, destination finale)
boues :		
développement :		
autres :		

## III.2 Coupe technique du forage







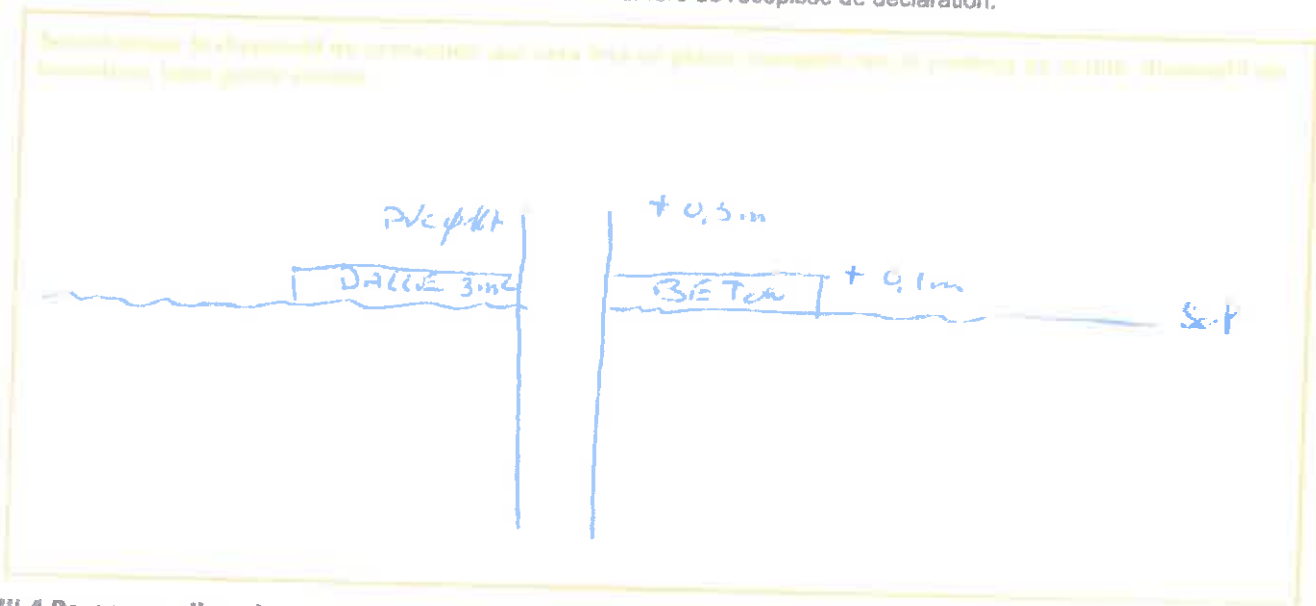
### III.3 Protections et équipement de la tête de forage

#### Rappel de la réglementation générale :

Une margelle bétonnée doit être réalisée de manière à éloigner les eaux de la tête du forage. Cette margelle est de 3 m<sup>2</sup> au minimum autour de la tête et 0,30 m de hauteur au-dessus du niveau du terrain naturel. Cette margelle n'est pas obligatoire lorsque la tête de l'ouvrage débouche dans un local. La tête du forage s'élève au moins à 0,5 m au-dessus du sol.

Un capot de fermeture ou tout autre dispositif approprié de fermeture équivalent est installé sur la tête du forage. Il doit permettre un parfait isolement des inondations et de toute pollution par les eaux superficielles. En dehors des périodes d'exploitation, l'accès à l'intérieur du forage est interdit par un dispositif de sécurité. Les conditions de réalisation et d'équipement du forage doivent permettre au minimum de relever le niveau statique de la nappe par sonde électrique (prévoir le cas échéant un tube guide sonde).

Le forage doit être équipé d'une plaque mentionnant le numéro de récépissé de déclaration.



### III.4 Pompages d'essai

Le demandeur doit s'assurer des capacités de production de l'ouvrage par l'exécution de pompages d'essais et garantir la qualité des eaux rejetées. Les pompages d'essai doivent également permettre de préciser l'influence du prélèvement sur les ouvrages voisins situés dans un rayon de 500 m par un suivi de l'influence des essais de pompage dans des forages voisins.

Nom du gestionnaire du forage	Distance (m)	Profondeur (m)



#### IV. CAS DES FORAGES ABANDONNÉS

Tout forage abandonné doit être comblé par des techniques appropriées. Elles doivent garantir l'absence de circulation d'eau entre les différentes nappes d'eau souterraine contenues dans les formations géologiques aquifères traversées et l'absence de transfert de pollution.

Date prévisionnelle des travaux de comblement :

Techniques retenues pour réaliser le comblement :

Le forage de remplacement ne délitant pas le débit visé ( $10 \text{ m}^3/\text{h}$ ), l'ancien forage va être conservé et équipé à  $5 \text{ m}^3/\text{h}$  comme le nouveau. Ces deux forages permettront de fournir le débit visé de  $10 \text{ m}^3/\text{h}$ .

Cette déclaration ne vaut pas autorisation de prélèvement. Celle-ci fera l'objet d'une autre procédure particulière qui vous sera précisée par le service instructeur.

Fait à Rem. 2m le  
(signature)

#### LISTE DES PIÈCES À JOINDRE A CET IMPRIMÉ

- plan de situation au 1/25 000 avec indication précise de l'emplacement de l'installation et des ouvrages existants ainsi que les lieux de rejets éventuels
- extrait de plan cadastral des parcelles concernées portant implantation de l'installation
- copie des autorisations pour les forages exploités (le cas échéant)
- coupe technique du forage

12

13

14

# DOSSIER TECHNIQUE

## PREVISIONNEL FORAGE D'EAU

14 AOUT 2019

<b>Entreprise:</b>	<b>FORLANDES</b>
<b>Client:</b>	<b>DUPOUY PATRICK</b> 780 route du Mirial 40280 HAUT MAUCO
<b>Maître d'oeuvre:</b>	<b>FORLANDES</b> 3 rond point des alouettes 40200 MIMIZAN
<b>Exploitant:</b>	<b>DUPOUY PATRICK</b> 780 route du Mirial 40280 HAUT MAUCO

**Code National BSS :**

**N° Déclaration \*\* :**

**Police de l'eau \* :**

\* Numéro de déclaration au titre de la police de l'eau

\*\* N° d'enregistrement de déclaration préalable

**Lieu de l'ouvrage :** Jordy

40280 HAUT MAUCO

**Coordonnées :**

**Longitude** 413 791

**Latitude** 6 308 862

**Altitude :** 75.00 m

**Zone** Lambert-93 métrique

**Nombre de forages :** 1

**Date début de l'ouvrage :** 29/07/2019

**Resp. M. Ouvrage :**

**Date fin de l'ouvrage :** 30/07/2019

**Resp. M. Oeuvre :**

**Machine :**

**Resp. Chantier :**

**Date début pompage :** 30/07/2019

**Niveau statique non perturbé :** 0.00 m

**Date fin de pompage :** 30/07/2019

**Débit Maxi. d'essai :** 0.00 m<sup>3</sup>/h

**Nombre de nappes identifiées :** 1

**Rabattement correspondant :** 0.00 m

**Notes :**

...the ... of ...

24

...the ... of ...



## TRONCONS de L'OUVRAGE PREVISIONNEL FORAGE D'EAU

<b>Client:</b>	<b>DUPOUY PATRICK</b>
<b>Maître d'oeuvre:</b>	<b>FORLANDES</b>
<b>Lieu de l'ouvrage :</b>	<b>Jordy</b>
	<b>40280 HAUT MAUCO</b>

### LITHOLOGIE

De	à	Libellé
0.00	23.00	Sable argile et galets

### FORAGE

De	à	Ø"	Ømm	Mode de forage	Fluide de forage
0.00	23.00	9"1/2	241.00	Rotary	Bentonite

\* Reconnaissance

### TUBAGE

De	à	Ø"	Ømm	Epais.	Ecras.	Nature du tubage	Type	Slot	Vide %
-0.30	11.00	6"5/8	167.00	5.00		P.v.c.	Tube-plein		
11.00	23.00	6"5/8	167.00	5.00		P.v.c.	Crepine fentes	0.75	
23.00	23.10	6"5/8	167.00	5.00		P.v.c.	Bouchon-de-pied		

### REPLISSAGE

De	à	Ø"	Ømm	Matériau	Nature	Méthode de pose	Texture	Gra. (mm)	Vol. m3
0.00	23.00	6"5/8	167.00	Gravier	Marcheprime	Gravitaire	Roule	1.00-2.50	0.80

### ACCESSOIRE

De	à	Type d'accessoire
-0.10	-0.10	Dalle béton 1500 x 1500





**PREVISIONNEL FORAGE D'EAU**

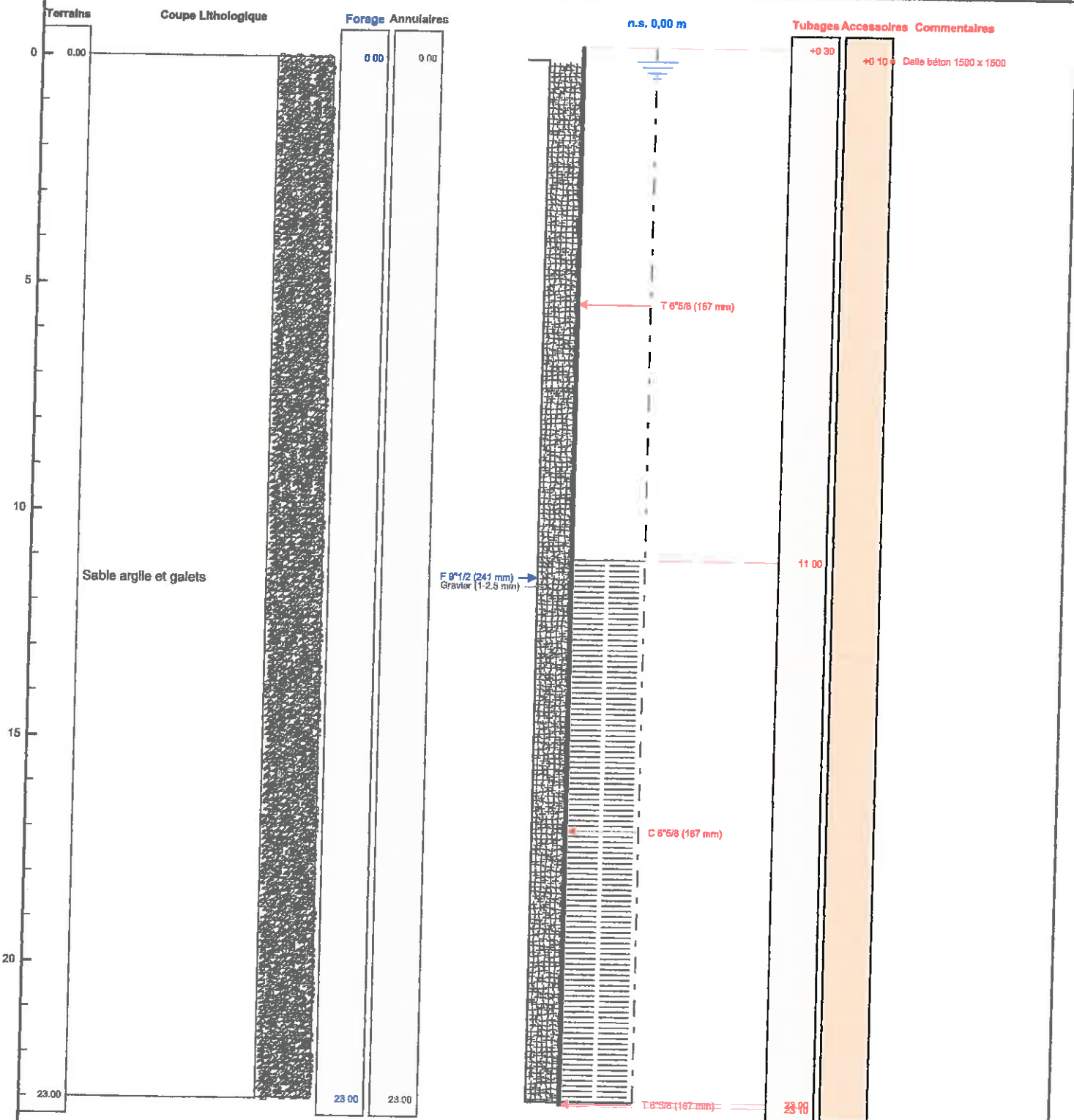
Client : **DUPOUY PATRICK**  
 Maître d'oeuvre : **FORLANDES**  
 Localisation de l'ouvrage : **Jordy**  
**40280 HAUT MAUCO**

Travaux réalisés : **111**  
 du : **29/07/2019** au : **30/07/2019**  
 Coordonnées de l'ouvrage :  
 Lambert-93 métrique  
 Longitude (X) : **413 791**  
 Latitude (Y) : **6 308 862**  
 Altitude sol (Z) : **+75,000 m**

Echelle : 1/118

Profondeurs en m au-dessous du repère zéro sol (signe + au-dessus)

Nombre de forages : 1

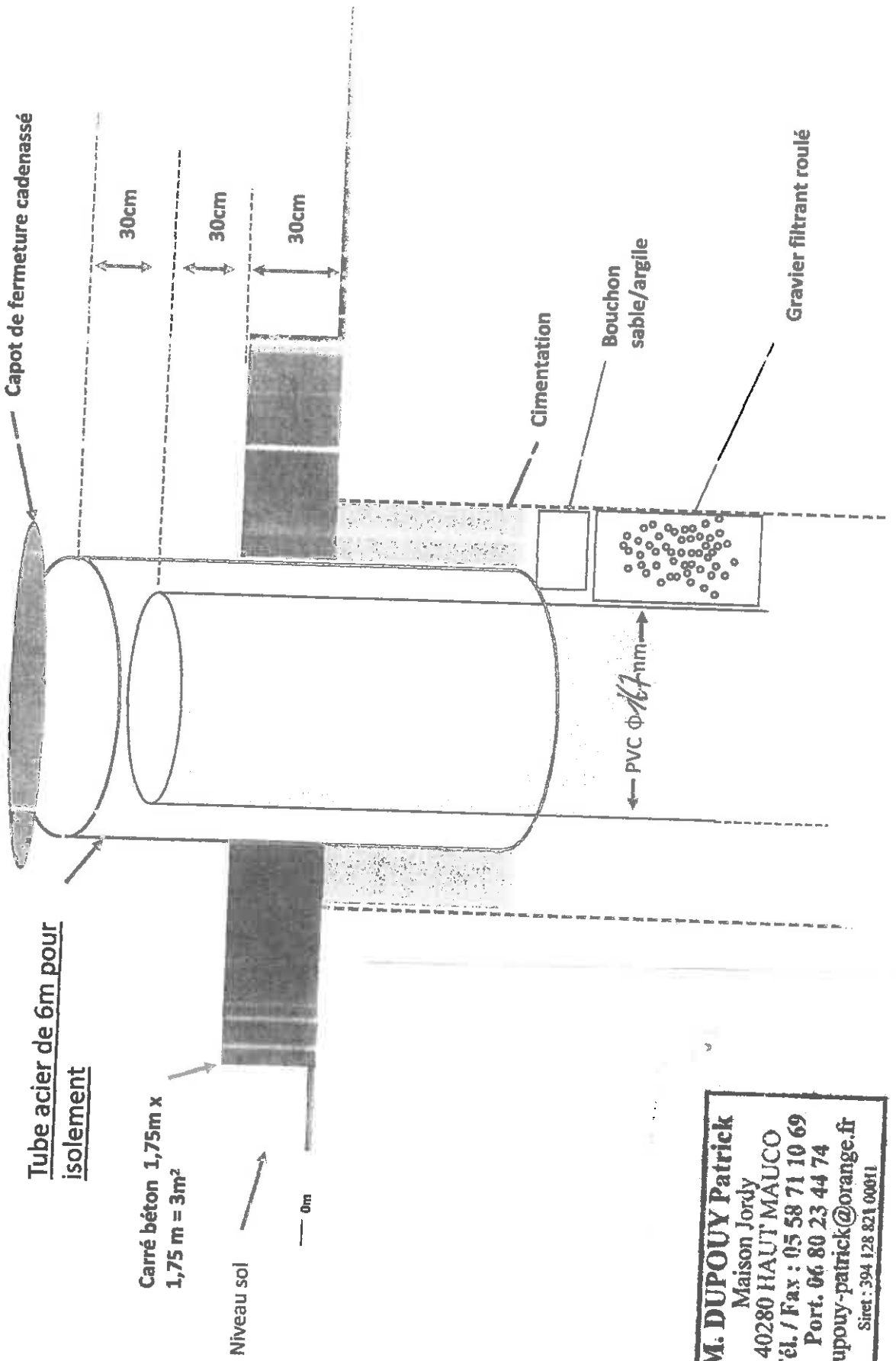


Le ...../...../..... à .....  
**CERTIFIE CONFORME A L'OUVRAGE EXECUTE**  
 Tampon et signature du chef d'entreprise



# SCHÉMA TÊTE DE FORAGE

Mis en mains  
travaux à Breda  
Cahoué (G)  
6/9/19



**M. DUPOUY Patrick**  
Maison Jordy  
40280 HAUT MAUCO  
Tél. / Fax : 05 58 71 10 69  
Port. 06 80 23 44 74  
dupouy-patrick@orange.fr  
Siret : 394 128 821 00011

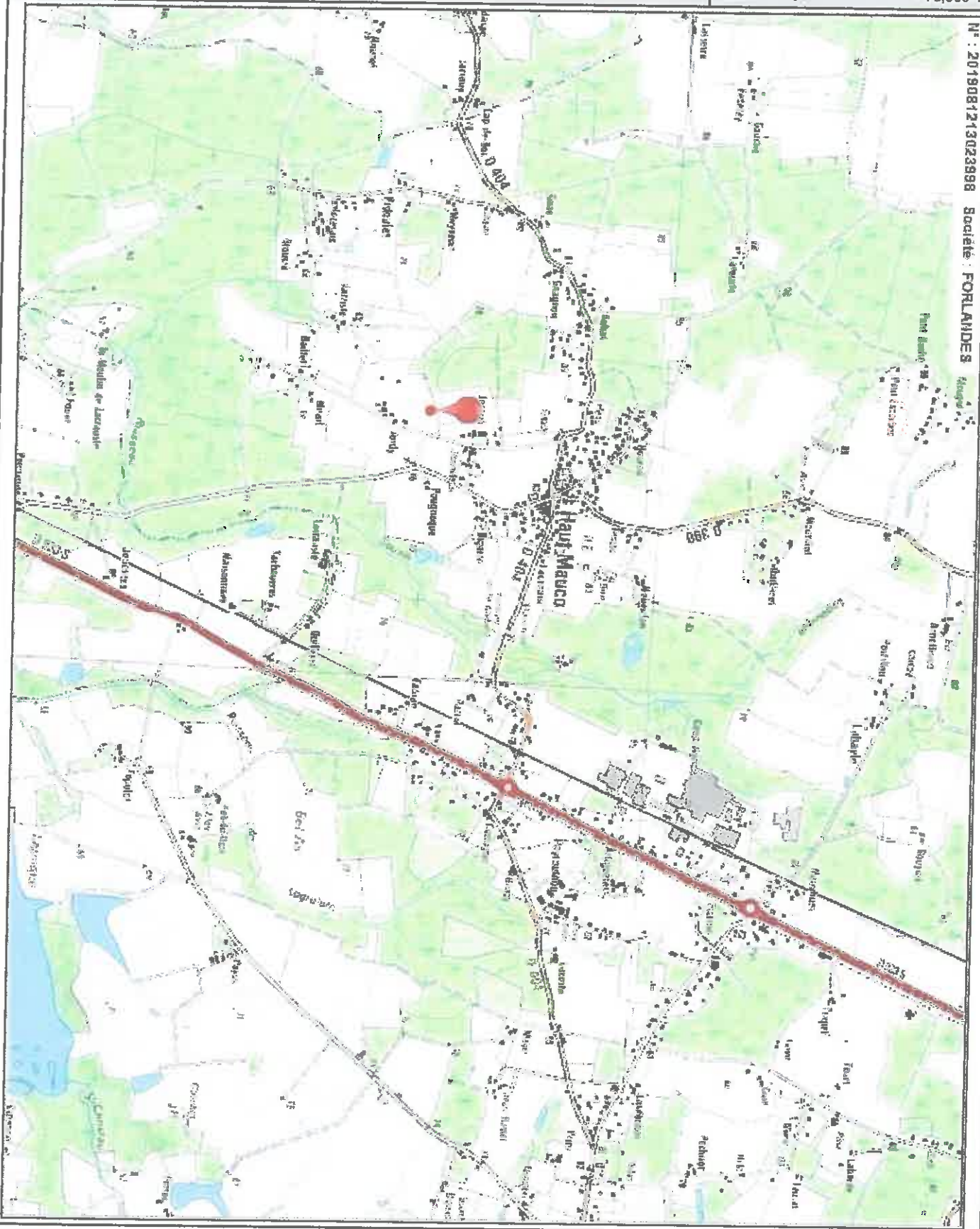


**PREVISIONNEL FORAGE D'EAU**

Travaux réalisés :  
du : 29/07/2019 au : 30/07/2019

Client : **DUPOUY PATRICK**  
Maitre d'oeuvre : **FORLANDES**  
Localisation de l'ouvrage : **Jordy**  
**40280 HAUT MAUCO**

Coordonnées de l'ouvrage :  
Lambert-93 métrique  
X : 413 791  
Y : 6 308 862  
Z altitude sol : +75,000 m



N° : 2019081213023998 Société : FORLANDES



# DUPOUY PATRICK

Numéros des forages lieu-dit « JORDY »



JR

is consommations

Synthèse et historique



Fond: OpenStreetMap et Geoparc.com





Je soussignée, Mme. Mayeur de Saint Julien,  
demeurant 39, Avenue Norman Prince et  
Sen - 64000,

autorise par la présente mon fermier  
M. Patrick Dupouy, à réaliser un  
forage sur la parcelle cadastrée  
Section A N° 1106, rive commune  
de Haut-Mauco (40280), dont  
Je suis propriétaire.

à Haut-Mauco  
le 5 juillet 2019



